

PROJET PEDAGOGIQUE

ECOLE MATERNELLE BOUVERIE



ALP'M

Activités de Loisirs Périscolaires du Matin 7h15/8h20

APAE

Activités Pédagogiques Après l'Ecole 15h45/17h

ALP'S

Activités de loisirs Périscolaires du Soir 17h/19h

DEROULEMENT ET ORGANISATION

Accueil du matin :

Les enfants sont accueillis de 7h15 à 8h20 tout en douceur par l'équipe d'animation qui pourront leur proposer différents petits ateliers de coloriage à thème, puzzles, jeux de mémoire

A 8h20 les enfants sont déposés par les animateurs dans leur classe.

En aucun cas, un enfant sera laissé dans sa classe sans la présence d'un adulte.

Accueil du soir :

L'arrivée de l'équipe d'animation positionnée sur l'école maternelle de la Bouverie pour les APAE se fait dès 15h30, pour la mise en place du matériel et l'accueil des enfants.

4 animateurs et 4 ATSEM auront en charge les enfants inscrits sur les listes APAE.

2 animateurs iront à l'école maternelle chercher les enfants inscrits à l'APAE, dans leur classe, et reviendront avec leurs ATSEM, pour un regroupement commun au bloc 3, suivi d'un passage aux toilettes et de l'appel.

On répartit ensuite les enfants dans différents groupes, sur les ateliers proposés avec 1 animateur et 1 ATSEM. (4 ateliers seront mis en place, dont activités manuelles, chant, lecture de contes, parcours de motricité, ou autres ...). Ces ateliers se réaliseront sous forme de roulement et suivront les thématiques évènementielles de l'année (Noël, Pâques ...)

A la fin de la séance vers 16h55, 2 animateurs se chargeront d'aller préparer le goûter, 2 animateurs s'occuperont du rangement des salles et du matériel, les autres proposeront un passage aux toilettes avant de tous rejoindre la cantine.

Le temps du goûter est avant tout un moment de convivialité partagé entre les animateurs et les enfants. Avant la fin du goûter vers 17h15, 2 animateurs se détachent pour la mise en place des ateliers de l'ALP'S.

Si le temps le permet un temps de récréation extérieur sera proposé pour ensuite laisser place aux ateliers de type puzzle, jeux de mémoire, jeu de construction, coloriages ... Ce sera le moment des départs échelonnés des enfants jusque 19h.

18h15/18h30 retour au calme : les enfants seront rassemblés dans la cantine pour des activités plus calmes telles que des chants lorsque les enfants le désirent.

Quelles soient les activités proposées, les enfants seront toujours sous la surveillance d'un adulte, animateur ou ATSEM.

Chacun des animateurs, est responsable de la sécurité morale et physique des enfants et doit être en capacité de maîtriser son groupe et de le surveiller de manière constante.

Tout au long du temps d'accueil périscolaire, l'équipe d'animateurs se doit de connaître l'effectif précis. Tout départ d'un enfant doit se faire sous la vigilance de l'équipe et doit être accompagné d'un contrôle de l'identité de la personne venant chercher l'enfant si celui-ci n'est pas connu de l'équipe encadrante.

Aussi, il est impératif que les animateurs prennent connaissance de l'état sanitaire de chaque enfant. Si des doutes persistent, ils ne doivent pas hésiter à s'informer auprès des familles.

Le personnel ATSEM termine à 18h.

Le temps périscolaire du soir se termine à 19h. Après le départ de tous les enfants, les animateurs sont chargés du rangement des locaux et du matériel.

La directrice de cet accueil est Mme Masson Céline, sous la responsabilité de Mme Manitch Annick, directrice des accueils de loisirs de la commune.

En cas d'absence de votre enfant, ou si vous désirez un complément d'informations vous pouvez contacter :

Mme Manitch Annick : 06 88 70 28 52

Mme Masson Céline : 06 86 08 06 69